Le journal du Gers

Date de parution: Le vendredi 17 janvier 2025 à 13h59

Article signé par: Isabelle GAIGNIER

Adresse url de base: https://lejournaldugers.fr/index.php/article/81461-urgences-un-nouveau-numero-pour-identifier-les-appels-des-secours

# Urgences : un nouveau numéro pour identifier les appels des secours

le 0800 112 112

Urgences : un nouveau numéro pour identifier les appels des secours

**Les autorités renforcent la clarté et la transparence des appels d'urgence en introduisant un numéro unique:**

**0800 112 112.**

Ce numéro s'affichera désormais lorsque les sapeurs-pompiers, le SAMU, la police ou la gendarmerie vous contactent à la suite d'un appel ou dans le cadre d'une situation d'urgence.

**Un numéro unique pour plus de clarté.**

Ce changement vise à garantir une meilleure reconnaissance des appels émis par les services d'urgence. Trop souvent, les particuliers hésitent à répondre à des appels provenant de numéros inconnus, par crainte de fraudes ou d'appels commerciaux non sollicités. En affichant systématiquement le numéro **0800 112 112**, les services de secours souhaitent renforcer la confiance et réduire les délais de réponse dans les situations critiques.

**Pourquoi ce numéro ?** Par soucis de clarté **:**

**- UNIFORMITÉ ,** Réunir sous un même numéro les appels émis par plusieurs services : **Sapeurs-pompiers** (18/112), **Gendarmerie**, **SAMU**, **POLICE.**

**- FIABILITÉ,** éliminer la confusion avec les numéros commerciaux ou frauduleux.

**Décrochez sans crainte : un numéro de confiance**. Il est important de souligner que **0800 112 112 n'est pas un numéro surtaxé**. Les appels émis via cette plateforme sont strictement liés aux missions des services de secours et ne relèvent en aucun cas de démarchages commerciaux. **Exemples de situations où ce numéro peut apparaître :** - Un **sapeur-pompier** vous contacte pour confirmer une intervention. - Le **SAMU** ou un médecin régulateur souhaite obtenir des informations complémentaires. - La **police** ou la **gendarmerie** suit un signalement que vous avez effectué.

**Ne pas répondre à ces appels pourrait retarder une intervention ou compromettre la gestion d'une urgence.**

**ATTENTION : Les numéros d'urgence restent inchangés pour émettre un appel !**

Si vous avez besoin de joindre directement un service d'urgence, les numéros traditionnels restent inchangés :

**SAMU** : **15** - **Police-Gendarmerie** : **17** - **Sapeurs-pompiers** : **18 ou 112**. Ces numéros doivent toujours être composés en cas d'urgence. Le **0800 112 112**, quant à lui, est réservé à l'identification des appels **reçus** émis par les secours.

**Une sensibilisation nécessaire.** Les autorités encouragent une large diffusion de cette information pour éviter toute confusion et garantir la sécurité de tous. Dans un contexte où les arnaques téléphoniques sont de plus en plus nombreuses, ce type de mesure permet de renforcer la confiance du public envers les institutions.

**Comment contribuer ?**

Informez vos proches : une réponse rapide peut sauver des vies et partagez cette information sur vos réseaux sociaux ou dans votre entourage.

**Une réponse rapide, des vies sauvées** : Ce dispositif s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la prise en charge des situations d'urgence. Avec un numéro unique facilement identifiable, les autorités espèrent accélérer les échanges d'informations cruciales et offrir une assistance encore plus efficace aux citoyens.

**Rappel : décrochez sans hésiter. Derrière ce numéro, c'est peut-être une vie en jeu.**